

18 février 2008
(N° 2008-07)



« À partir de maintenant, le Kosovo a changé de position politique, nous sommes désormais un État indépendant, libre et souverain », a déclaré le président du Parlement Jakup Krasniqi aux députés qui avaient auparavant voté par acclamation lors d'une session plénière extraordinaire

En ce lendemain de la déclaration d'indépendance du Kosovo, que j'ai saluée par l'émission d'un communiqué dans lequel « [\[l\]e Parti Québécois félicite le peuple du Kosovo pour son accession à la souveraineté politique](#) », j'ai l'espoir qu'une future Première ministre du Québec puisse reprendre à son compte, et pour le Québec, un jour prochain, les termes prononcés également du Premier ministre du nouveau pays Hashim Thaci : « À partir d'aujourd'hui, le Kosovo est fier, indépendant et libre ». Et en tant que député du Parti Québécois, je compte poursuivre le combat démocratique entrepris par René Lévesque pour faire du Québec un pays indépendant et souverain et rappeler, sur toutes les tribunes, qu'un Québec souverain se retrouverait au 22^e rang au monde quant à son produit intérieur brut (PIB) par habitant (30 143 \$ US), que sur le plan de la superficie de son territoire (1 667 441 km²), le Québec se placerait au 18^e rang dans le monde et, qu'en regard de la population (7 651 531 habitants), il se situerait au 91^e rang.

Sans doute, discuterai-je de cette question de l'indépendance du Kosovo lors de mon entrevue hebdomadaire avec Emmanuelle Froment sur les ondes électroniques de [branchez-vous.com](http://www.branchez-vous.com), après avoir abordé la semaine dernière la question de la sanction du projet de *Loi proclamant la Journée internationale de la paix* (Projet de loi n° 197) ([http://tv.branchez-vous.com/bv/info/Journee internationale de la paix adopte.html](http://tv.branchez-vous.com/bv/info/Journee_internationale_de_la_paix_adopte.html)). Cette sanction s'est d'ailleurs produite à 14 h 15 mardi le 12 février lorsque le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Pierre Duchesne, en présence de monsieur Jean Trudel, président du Cercle de paix, de l'idéatrice des Soldates de la paix, madame Claude Desjardins et du vice-président de l'Assemblée nationale Marc Picard, a apposé sa signature sur le [Projet de loi n° 197](#) et celui-ci est entré en vigueur, comme je l'ai appris à 0 heure locale ce 12 février 2008. La loi deviendra d'ailleurs le chapitre 1 des Lois du Québec de 2008. À l'occasion de cette cérémonie de sanction, j'ai prononcé à une [allocution](#) et émis un [communiqué](#).



Photographie prise lors de la cérémonie de sanction de la
Loi proclamant la Journée internationale de la paix
Au premier rang (de gauche à droite) : Claude Desjardins, Daniel Turp, Pierre Duchesne, Marc Picard et Jean Trudel

En soirée lundi, je retrouverai les membres de l'Association du Parti Québécois de Mercier. Nous discuterons des résultats de l'assemblée régionale du Parti Québécois de Montréal à l'occasion de laquelle les deux propositions formulées par notre association sur les thèmes « Souveraineté et culture » ont été adoptées. Nous parlerons également de la tenue du Conseil national durant lequel ces deux propositions seront débattues par l'ensemble des délégués et déléguées. Nous aborderons également les questions relativement au recrutement des membres et de la prochaine campagne de financement.

Les auditions publiques de la Commission des affaires sociales sur le projet de *Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne* (Projet de loi n° 63) reprennent mardi matin et se termineront mercredi après-midi. Comme la semaine dernière, nous entendrons plusieurs groupes commenter le projet du gouvernement d'inclure dans la *Charte des droits et libertés de la personne*, en son préambule et dans la partie contenant des dispositions spéciales et interprétatives, une référence à l'égalité entre les femmes et les hommes. Vous pouvez prendre connaissance des échanges qui ont eu lieu en commission la semaine dernière à l'adresse <http://www.assnat.qc.ca/fra/38legislature1/commissions/cas/index.shtml#Journaldesdebats> et de mes propres interventions en commission en cliquant [ici](#). Je retrouverai par ailleurs mes collègues du caucus de l'aile parlementaire du Parti Québécois à la salle Louis-Joseph Papineau de l'Hôtel du Parlement mardi midi et nous échangerons sur des questions d'éducation et de langue.



La bonne touche
Marie-Claude Jacques

De retour à mon bureau de circonscription jeudi, j'aurai plusieurs rendez-vous et rencontrerai notamment la peintre Marie-Claude Jacques dont j'aime bien les œuvres et que vous pourrez d'ailleurs voir, y compris *La bonne touche* que je reproduis ci-après, à l'adresse http://www.psequin.com/artistes/jacques/marieclaude_jacques_peintre.htm.

En soirée, je répondrai à l'invitation de la Faculté de musique de l'Université de Montréal et irai voir la production de *Die Fledermaus* (*La Chauve-souris*) de Johann Strauss fils par l'Atelier d'opéra et l'Orchestre de l'Université de Montréal. La direction de l'OUM sera assumée par Jean-François Rivest et la mise en scène a été confiée à Marie-Nathalie Lacoursière. Les rôles seront tenus par les étudiants et étudiantes de la faculté de musique. Pour en savoir plus long sur cette production, je vous invite à l'article que lui consacre le journal *Forum* et qui est en ligne à l'adresse <http://nouvelles.umontreal.ca/content/view/970/221>.

Vendredi soir, j'assisterai au concert-bénéfice de la Fondation Quasar à la Chapelle historique du Bon-Pasteur au 100, rue Sherbrooke Est. J'y entendrai des œuvres de Wolf Edwards (*Iskra*), Michel Frigon (*Geyser Ghetto*), Luc Marcel (*Miroir des vents*), Farangis Nurulla-Khoja (*Gioco Piano*) et Claude Vivier (*Pulau Dewata*). Pour écouter cette dernière pièce, en cette année Vivier, et une présentation de sa genèse, je vous invite d'ailleurs à vous rendre à l'adresse <http://www.quasar4.com/html/vivier.htm> ou à cliquer sur le titre de l'œuvre ci-après :



[Pulau Dewata](#)

Et la fin de semaine prochaine, c'est dans un Royaume, celui du Saguenay, que je me retrouverai pour parler des projets de *Loi sur l'identité québécoise* (Projet de loi n° 195) et de *Constitution québécoise* (Projet de loi n° 196) aux membres de l'Association du Parti Québécois de Chicoutimi. J'y retrouverai également le député de Chicoutimi Stéphane Bédard, qui est mon « whip », mais aussi et surtout le député-législateur avec lequel j'ai tant de plaisir à faire de bonnes lois pour le Québec! Et sur les routes du Saguenay samedi et dimanche, je devrais voir quelques drapeaux du Royaume... car le Saguenay a son propre drapeau! Pour en savoir davantage sur ce drapeau, rendez-vous à l'adresse <http://pages.royaume.com/morphee/drapeau.htm>.



Drapeau du
Saguenay

Je vous souhaite une agréable semaine!

Le député de Mercier,
Daniel Turp